



Air Breizh : Association agréée par le Ministère (MTES), pour la surveillance de la qualité de l'air en région Bretagne, appartenant à la Fédération ATMO France.



Nos missions

<p>Mesurer et anticiper les niveaux de la qualité de l'air au regard des seuils réglementaires.</p>	<p>Inform en permanence les services de l'Etat, nos adhérents et le public sur la qualité de l'air de la Région.</p>
<p>Etudier et évaluer la pollution atmosphérique liée aux activités industrielles, agricoles et tertiaires. Sources d'émission Niveaux de pollution Zones d'impact</p>	<p>Sensibiliser les différents publics pour accompagner la mise en place de modifications de comportements.</p>

Quel polluant mesuré lors cette étude ?

Le dioxyde d'azote :

Ce composé réglementé est principalement issu des processus de combustion. 74% des émissions d'oxydes d'azote du territoire de Rennes Métropole proviennent du transport routier.

Source : inventaire des émissions d'Air Breizh v2.2 2014

AIR BREIZH

3 rue du Bosphore – Tour ALMA 8^{ème} étage
35200 Rennes

Tél. 02 23 20 90 90

www.airbreizh.asso.fr

Contact :

Gaël Lefeuvre (Directeur)

Campagne de mesures 2018/2019

MESURE DE LA QUALITE DE L'AIR – AXES A FORT TRAFIC EXTRA-ROCADE - RENNES METROPOLE (35) – SYNTHESE DES RESULTATS

Pourquoi cette étude ?

Dans la continuité des campagnes réalisées dans le centre de Rennes, la traversée de Saint-Jacques et à proximité de la rocade depuis 2017, l'objectif de cette étude était d'améliorer les connaissances sur l'exposition de la population aux polluants atmosphériques à proximité d'axes à fort trafic extra-rocade.

Cinq configurations différentes de voies ont été retenues car considérées comme représentatives des principales typologies d'expositions aux polluants du trafic sur le territoire de la métropole.

Quel a été le dispositif de mesures déployé ?

Des échantillonnages de **dioxyde d'azote** par tube passif ont été réalisés sur quelques points par secteur. Ceux-ci ont été disposés sous la forme de transects perpendiculaires à la voirie pour apprécier les évolutions spatiales des concentrations en fonction de l'éloignement des voies. Ces prélèvements ont été complétés par des mesures en continu sur deux secteurs.

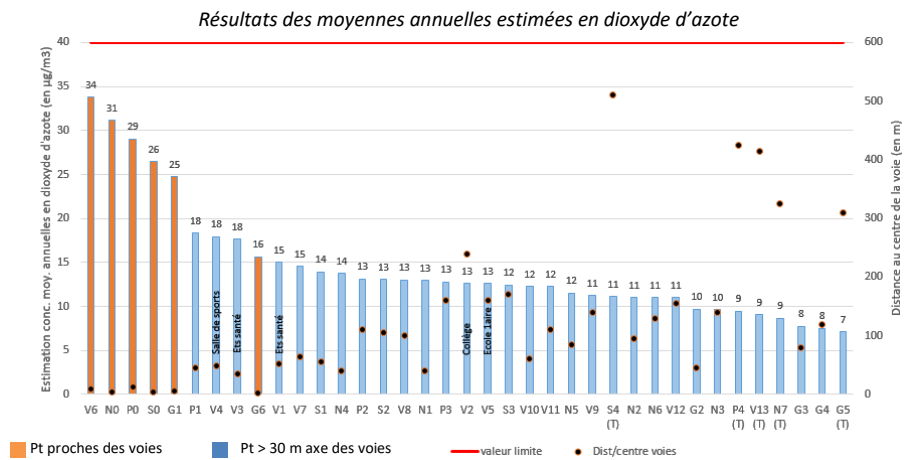
Deux campagnes d'un mois chacune ont été réalisées en septembre 2018 puis janvier/février 2019.

Quels sont les résultats ?

Des niveaux moyens annuels en dioxyde d'azote inférieurs à la valeur limite

Les moyennes annuelles estimées en dioxyde d'azote sont les plus élevées au bord des voies mais restent inférieures à la valeur limite de 40 $\mu\text{g}/\text{m}^3$.

A niveau de trafic équivalent, les concentrations dans les secteurs extra-rocade étudiés sont inférieures à celles mesurées en centre urbain de Rennes. Moins de dispersions, plus de sources d'émissions en centre urbain pourraient expliquer cette différence.



Des niveaux horaires proches et même supérieurs à ceux des stations trafic de Rennes

Sur l'un des deux secteurs équipés d'analyseur en continu, la valeur limite de 200 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ a été approchée pendant la campagne. Des dépassements ponctuels du seuil réglementaire sont donc possibles en zone extra-rocade.

La décroissance des niveaux de dioxyde d'azote est rapide

Pour l'ensemble des secteurs, la décroissance des niveaux de dioxyde d'azote est très rapide dans les 50 premiers mètres de l'axe des voies. Les niveaux de fond sont atteints entre 50 et 100 mètres de l'axe des voies pour chaque secteur malgré des configurations différentes.

4 des 5 secteurs présentaient des obstacles (mur antibruit, merlon végétalisé) entre les voies et leur environnement ce qui pourrait expliquer la décroissance rapide des niveaux.

Conclusion et perspectives

Cette étude a montré que les émissions du trafic routier sur la qualité de l'air ne se limitent pas aux centres urbains.

Des mesures complémentaires pourraient être réalisées sur une plus longue durée, pour tenir compte des variations des conditions météorologiques et sur d'autres paramètres comme les particules fines PM2.5.